



Le 10 juin, c'est la grève !



A l'appel de la FSU – CGT - Solidaires

Manifestation régionale à Lille – 14 h 30 Porte de Paris

Une dynamique positive qu'il faut poursuivre pour arracher beaucoup plus

Après la grève majoritaire du 15 mai, et les 40 000 manifestants parisiens réunis le 18 par la seule FSU, le ministre a été contraint d'annoncer le doublement du contingent hors-classe pour deux ans. Mais les suppressions de postes n'ont pas été rapportées, sauf quand de vigoureuses luttes locales ont eu lieu (au lycée Picasso d'Avion, par exemple, après une lutte exemplaire de plusieurs mois, des résultats significatifs ont pu être obtenus : maintien de la série L, réouverture de la section euro, réintégration d'un poste, maintien de deux demi-postes). La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) prévoit 35 à 40 000 suppressions de postes par an dans la Fonction Publique dont la moitié dans l'Éducation Nationale. C'est une machine de guerre qu'il faut et que nous pouvons enrayer.

Les menaces sur nos statuts se précisent

Le projet de loi « *relatif à la mobilité et aux parcours professionnels* » est en cours d'examen et doit passer à l'Assemblée Nationale à partir du 11 juin. S'y retrouvent toutes les mesures dont les organisations syndicales ont unanimement demandé le retrait, dispositions lourdes de conséquences pour les personnels, leur statut et le service public. Il en est ainsi notamment de la création de la position dite « *de réorientation professionnelle* » véritable antichambre pour de nombreux licenciements de titulaires, de l'extension du recours aux non titulaires, de leur gestion par les agences d'intérim, du temps incomplet avec multi-employeurs...

Dans l'Éducation, l'annonce en outre de la création d'une Agence Nationale du Remplacement va dans le même sens de privatisation, de déqualification et de précarisation.

Une Ecole de moins en moins à même d'assurer la réussite de tous

La politique éducative du gouvernement porte atteinte à la capacité du service public d'assurer la réussite de tous les jeunes. Elle traduit le profond désengagement de l'État. Le socle commun instauré en collège par la loi Fillon est un euphémisme pour « *Ecole à deux vitesses* ». En lycée, l'objectif de suppression de 20% des horaires disciplinaires ne fait même plus rougir Darcos. Les dernières déclarations sarkozyennes évoquent en effet un lycée light « *à la carte* » (suppression des séries...) et d'un bac coquille vide. Le bac pro en 3 ans est lui aussi une machine à produire plus d'élèves sans diplôme.

Faire grève pour défendre le droit de grève

M. Sarkozy a un sens de l'humour singulier : le soir du mouvement massif de grève et de manifestations du 15 mai, il annonçait une inacceptable remise en cause du droit de grève dans l'éducation et dans la Fonction publique. Ce projet, qui ne concerne pour l'heure que le premier degré, menace de manière gravissime le droit de grève dans la mesure où, à l'obligation pour les personnels de se déclarer grévistes 48 h avant le jour de grève, s'ajoute une série de dispositifs conduisant à porter à 13 jours le délai entre l'intention exprimée de faire grève et la date effective, au lieu des 5 jours actuels.

Comment payer le plein de gasoil de nos yachts cet été ?

A cela s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat des personnels et le nouvel écrasement des carrières qui va résulter de la conjugaison du relèvement du SMIC et de l'insuffisante revalorisation du point d'indice. Aucune négociation salariale n'est aujourd'hui engagée en dépit des promesses gouvernementales ; pas plus sur la revalorisation des métiers.

On maltraite nos retraites !

Le gouvernement prétend imposer à tous sans débat de nouvelles dégradations en matière de retraites. Nos organisations appellent d'ores et déjà à participer aux initiatives unitaires pour une véritable réforme solidaire des retraites. Ne battons pas en retraite sur les retraites !